OEWG-I/11 <u>Examen des informations scientifiques sur l'élimination des déchets de PVC et</u> des câbles à revêtement en PVC

Le Groupe de travail à composition non limitée,

<u>Rappelant</u> la décision VI/37 sur le programme de travail du Groupe de travail à composition non limitée,

<u>Notant</u> que les travaux sur les caractéristiques de danger figurant à l'Annexe III, en particulier les caractéristiques H10, H11 et H13, en sont au stade de l'élaboration et constituent une étape nécessaire dans l'examen de la classification des déchets de PVC et des câbles à revêtement en PVC,

<u>Conscient</u> des travaux menés dans le domaine des PVC au sein d'autres instances internationales,

- 1. <u>Prie</u> les Parties, l'industrie et les organisations non gouvernementales et autres de présenter au secrétariat des informations scientifiques pertinentes sur les déchets de PVC et les câbles à revêtement en PVC, de préférence d'ici au 30 septembre 2003;
- 2. <u>Prie en outre</u> le secrétariat de faire rapport à la Conférence des Parties, à sa septième réunion, sur l'état d'avancement des travaux menés par le Groupe de travail à composition non limitée dans ce domaine.